

## Règlement du jeu concours “Panier gourmand 100 % local”

### 1. Organisateur

Le jeu concours est organisé par l'Office de Tourisme Ars Trévoux, situé Place de la Grande Argue, 01600 Trévoux, France.

### 2. Objet

Le concours propose aux participants de gagner un panier garni composé de produits locaux de nos fournisseurs et issus des boutiques de l'Office de Tourisme, d'une valeur supérieure à 50 €.

### 3. Durée

- Le concours se déroule du 10 décembre 2025 au 22 décembre 2025 à 23h59.
- Le tirage au sort aura lieu le 23 décembre 2025, et le gagnant sera annoncé sur la page Facebook de l'Office de Tourisme Ars Trévoux puis contacté directement.

### 4. Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toute personne majeure disposant d'un compte Facebook.
- Pour participer, il faut liker ET commenter la publication Facebook dédiée.
- Toute participation incomplète ou ne respectant pas les conditions ne sera pas prise en compte.
- La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

### 5. Désignation du gagnant

- Le gagnant sera tiré au sort de manière aléatoire parmi l'ensemble des participants ayant respecté les conditions.
- Le lot sera attribué uniquement au gagnant désigné par le tirage au sort.
- Si le gagnant ne répond pas dans les 5 jours suivant la prise de contact, sa participation sera annulée et un autre participant sera tiré au sort.

### 6. Lot

- Le lot sera un panier garni de produits locaux issu des fournisseurs de l'office de tourisme pour ses boutiques. Il sera d'une valeur de plus de 52 €.
- Le contenu exact du panier est présenté dans la publication Facebook associée.
- Le lot n'est ni échangeable, ni remboursable, ni transférable.

## **7. Responsabilités**

- Le concours n'est ni sponsorisé, ni administré par Facebook, et Facebook ne peut être tenu responsable du déroulement du concours.
- L'Office de Tourisme Ars Trévoux se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier le concours pour des raisons indépendantes de sa volonté.

## **8. Données personnelles**

- Les informations recueillies sont destinées uniquement à la gestion du concours et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

## **9. Acceptation du règlement**

- La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement.
- Le règlement complet est disponible en téléchargement sur le site internet de l'Office de Tourisme Ars Trévoux : [www.ars-trevoux.com/mentions-legales](http://www.ars-trevoux.com/mentions-legales)

Trévoux, le 10 décembre 2025,



---

Place de la Grande Argue  
01600 Trévoux  
**04 74 00 36 32**  
contact@ars-trevoux.com  
**www.ars-trevoux.com**

**ARS**  
**TRÉVOUX**  
TOURISME